

Rapport moral du président pour la saison 2000-2001

Madame, Monsieur,

C'est toujours avec un grand plaisir que je vous retrouve à notre assemblée générale.

Je commencerais ce rapport par une nouvelle qui nous attristes et nous touchent au plus profond de nous : notre ancien président Bernard Fortin nous a quitté le lundi 15 octobre 2001 pour sa dernière plongée sans limite.

Bernard, tu étais arrivé au club vers les années 1980. Après avoir gravi les différents échelon de plongeur (du niveau 1 au niveau 3), tu avais également remplis les plus haut poste au sein de notre association : 14 ans de trésorerie et 2 ans de présidence.

Lors de ces nombreuses années consacrées au club, ton seul désir était de voir celui-ci se positionner parmi les premiers de notre comité.

Tout le monde se souviendra de tes coups de gueule, des nombreuses plongées faites ensemble et de ta fameuse courbe déflatée.

Bernard, tu es parti pour ta dernière plongée. Tu nous manqueras.

Je tiens à remercier la municipalité de Meudon en la personne de Mr Marseille (Maire de Meudon), Mr Koch (Maire adjoint) et Mr Dupin (Maire adjoint responsable des sports) pour la mise à disposition de cette salle.

Suite aux terribles évènements survenue le 11 septembre 2001 à New York , le plan vigipirate renforcé à été remis en place. Le jeudi 20 septembre, la directrice du CES nous annonçait qu'il ne nous était

plus possible de disposer de notre local jusqu'à la fin du conflit et nous demandait de rendre les clefs.

Après vérification auprès du Ministère de l'Education Nationale, la décision de prendre des mesures de sécurité vis à vis des établissements scolaires relève soit de la Préfecture soit de la Mairie. Aucune directive n'a été prise dans ce sens.

Devant cette situation, nous avons pris contact avec la mairie de Meudon afin de lui exposer notre situation. La Mairie de Meudon est en relation avec la directrice du CES pour définir les modalités de retour dans le local.

Dans cette attente et afin de ne pas perturber les cours théoriques de l'année, la Mairie nous a mis à disposition une salle dans le complexe sportif René Leduc.

Une nouvelle fois je tiens à remercier la Mairie de Meudon pour son soutien.

Certain pourrait s'étonner de voir se dérouler notre assemblée générale au mois d'octobre, puisque depuis la création du club il y a 29 ans, elles se déroulaient généralement en Janvier.

Lors de notre assemblée de 1999, nous vous avons annoncé un changement dans la comptabilité du club, arrêt des comptes au 31 août au lieu du 31 décembre. De ce fait, il était plus logique de présenter le bilan de la saison passée et la prévision de la saison future dès la reprise.

En 2000, cette réunion n'ayant pu se tenir en octobre du fait des problèmes liés à la piscine.

Cette année, le président ou son représentant a participé à plusieurs manifestations et réunions :

- Assemblée Générale à Reims
- Assemblée départementale à Puteaux
- Assemblée Régionale à Franconville

- Assemblée de la CTR à Suresnes
- Salon de la plongée à la porte de Versailles
- Forum des associations à Meudon
- Participation aux réunions de la CTR sur la mise au point des nouveaux cursus de formation MF1

L'année 2000 a été marquée par trois gros chantiers :

- Réécriture complète des statuts
- Réécriture complète des règlements intérieurs
- Renégociation du contrat d'assurance matériel

Concernant les statuts de notre association, ceux-ci ont été complètement revus pour être en conformité avec les statuts types du ministère de la jeunesse et des sports (conformité obligatoire pour pouvoir prétendre à des subventions), et pour coller avec la vie du club. Un exemple parmi tant d'autres, la plongée enfant était interdite au sein du club.

Les règlements intérieurs sont terminés, il ne reste plus qu'une relecture pour correction des fautes. Ce travail sera terminé courant novembre 2001.

Concernant les assurances du matériel, après plusieurs courriers auprès de notre assureur nous avons obtenu une diminution de près de 50% du montant de notre cotisation. Malgré cela nous sommes en consultation auprès d'autres assureurs afin d'obtenir de meilleures garanties.

Notre site Internet est de plus en plus regardé, près de 450 connexions depuis début août 2001. Félicitation à Dumé et Jean Louis pour leur travail.

Depuis notre dernière réunion de comité directeur, il a été décidé de mettre en ligne les décisions prises lors des réunions. Vous pourrez également y trouver les statuts et le règlement intérieur.

Des informations pratiques (planning, sortie mer....) et technique sont disponibles.

Un Forum a été créé afin que chaque personne puisse s'exprimer.

Nous ne pouvons que vous conseiller de vous connecter très régulièrement pour y avoir les dernières informations.

Concernant les activités organisées par le club :

- Formation Niveau I , II , III et IV
- Cours de secourisme
- Sorties mer
- Plongée enfant
- Photo
- Biologie

Je laisserai à chaque responsable le soin de vous exposer leur rapport d'activité.

Je me permets une nouvelle fois de féliciter tous les nouveaux diplômés de cette année.

Je rappelle qu'à partir du jeudi 3 janvier 2002, chaque ancien adhérent du club doit être en possession de la nouvelle licence, faute de quoi il se verra refusé l'accès à la piscine et aux activités organisées par le club. Je compte sur votre sens de la responsabilité pour fournir votre dossier en temps et en heure auprès de notre secrétariat.

Concernant les activités de l'année 2002, les chantiers en cours ou à démarrer concernent :

- Finalisation du règlement intérieur
- Renégociation du contrat d'assurance
- Réintégration des locaux du CES

- Aménagement du local à la piscine par la mise en place de bouteilles tampon
- Recherche de nouveaux centres de plongée
- Visite de carrières pour l'organisation de week-end plongée

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à toutes et à tous une bonne année au sein de notre club.

Je passe la parole à notre trésorier pour le bilan des comptes.